

L'étau se resserre sur la SNCM



<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/12/09/10001-20131209ARTFIG00540-l-etau-se-resserre-sur-la-sncm.php>

| Mis à jour le 09/12/2013 à 21:47 |



Ferry de la SNCM assurant la liaison vers la Corse dans le port autonome de Marseille. *Crédits photo : Ian HANNING/REA/Ian HANNING/REA*

Forcée de rembourser 440 millions d'euros d'aides publiques, l'entreprise est au bord du dépôt de bilan. C'est la seule solution, estime son actionnaire Veolia. L'État, qui ne veut pas de scandale avant les municipales, freine. Son patron rêve toujours de relancer le transporteur.

Fin d'année à très haut risque pour la SNCM¹. Marc Dufour², président du directoire de la compagnie marseillaise de transport maritime reliant le continent à la Corse, est de passage à Paris cette semaine. Son objectif: tenter d'obtenir de l'aide pour lui permettre de mettre en œuvre un nouveau plan de sauvetage de cette entreprise de 2800 salariés, au bord du gouffre. Interrogé sur sa trésorerie, il précise qu'il peut tenir et espère bien obtenir de Transdev³, son premier actionnaire, la rallonge de 13 millions d'euros qu'il a sollicitée la semaine dernière. Il compte aussi sur la Collectivité territoriale de Corse qui doit à la SNCM plus de 60 millions d'euros.

Sur tous les fronts, il bataille également auprès d'Axa⁴ pour tenter d'obtenir au plus vite un chèque de plus de 60 millions d'euros: la somme correspond à tout ou partie du coût de la réparation du Napoléon Bonaparte, accidenté depuis un an et assuré pour plus de 100 millions d'euros.

Marc Dufour fait donc feu de tout bois, mais il est isolé. À tendre l'oreille dans les ministères, chez Veolia⁵ ou à la Caisse des dépôts et consignations, la question n'est plus de savoir si la SNCM va déposer le bilan, mais de savoir quand. Tout en redoutant un drame social que personne ne veut affronter.

Les derniers mois ressemblent à un cauchemar

«Je ne déposerai pas le bilan avant le 31 décembre comme certains l'espèrent», déclarait Marc Dufour en fin de semaine dernière au *Figaro*. Si l'on souffle au gouvernement en entendant ces propos, chez Veolia, où l'on juge l'avenir de l'entreprise irrémédiablement compromis, on enrage. «Si Veolia remet aujourd'hui de l'argent, il pourrait être poursuivi pour soutien abusif. Sauf si le tribunal de commerce assure et écrit qu'il existe un plan viable pour l'avenir de la SNCM», explique-t-on dans l'entourage de Veolia.

Il faut dire que les derniers mois ressemblent à un cauchemar pour le transporteur maritime. La future délégation de service public (DSP) est amputée de 40 % par rapport à la précédente et fait l'objet d'une demande d'informations de Bruxelles⁶. Viennent ensuite coup sur coup deux réclamations de Bruxelles pour un montant total de 440 millions d'euros de la Commission européenne⁷, alors que la compagnie perd entre 15 à 20 millions d'euros par an.

«Je ne déposerai pas le bilan avant le 31 décembre»

Marc Dufour

Veolia est pressé d'en finir d'autant que son PDG, Antoine Frérot⁸, doit aussi gérer son propre calendrier. Le renouvellement de son mandat doit intervenir lors de l'assemblée générale qui se tiendra au printemps 2014. Or, en quatre ans, il a, non sans mal, désendetté son groupe de 8 milliards à coups de cession et de sévères plans d'économies, programmé son désengagement de la division transport, réorganisé le capital de Dalkia⁹. Il n'a aucune envie de trébucher à cause de la SNCM, une filiale qui pèse à peine 1 % de son chiffre d'affaires. Son conseil n'a pas l'intention d'accorder une recapitalisation du transporteur maritime. Antoine Frérot doit montrer très vite que Veolia Environnement¹⁰ est enfin en mesure de régler le dossier SNCM.

Depuis des mois, il se démène auprès des ministères pour les convaincre de mettre l'entreprise sous la protection du tribunal. Sans succès. Paradoxalement, ce n'est pas l'analyse économique qui diffère. C'est la dimension politique du dossier qui sépare les deux actionnaires. Du cabinet du chef de l'État au ministère des Transports, en passant par Matignon, un seul mot d'ordre: éviter par tous les moyens une mise sous sauvegarde ou un dépôt de bilan avant les élections municipales¹¹ d'une entreprise socialement explosive, qui plus est à Marseille, où la gauche caresse l'espoir de gagner la mairie.

Calendrier incompatible

Et après? De la Caisse des dépôts aux membres des cabinets qui suivent le dossier, c'est silence radio. Mais la plupart sont convaincus que la SNCM n'est pas viable. Il faut au minimum l'alléger des 440 millions d'euros de remboursement exigés par Bruxelles. Jusque-là, Paris a annoncé qu'il ne réclamerait pas à la SNCM le remboursement de la somme. Mais cette position n'est pas tenable dans la durée. Bruxelles reviendra à la charge. Un bras de fer pour tenter de faire annuler les décisions européennes prendrait des années, condamnant toute restructuration financière et industrielle de la SNCM.

Les élections municipales protègent Marc Dufour, mais ne dessinent pas une solution pour un sauvetage de l'entreprise. L'ex-PDG d'Air Littoral doit faire adopter son plan de réduction des coûts et d'adaptation de sa flotte qui n'existe que sur le papier. Le dirigeant a certes déjà négocié une augmentation de 25 % du temps de travail à bord des bateaux sans hausse de salaires. Parallèlement, il a convaincu les syndicats, connus pour leur capacité à se mobiliser, qu'il fallait supprimer 700 postes. Ensuite, Marc Dufour compte renouveler la flotte en achetant quatre bateaux: soit environ 650 millions d'euros d'investissement. L'objectif, avec ces nouveaux navires, est de réaliser deux rotations en 36 heures, en période de vacances et économiser ainsi les deux bateaux d'appoint et leur équipage. Mais Marc Dufour n'a pas trouvé de solution pour financer ces acquisitions.

Autrement dit, c'est l'impasse. Plus que jamais, rien ne pourra se faire sans les actionnaires. Conscient du blocage, Marc Dufour tenterait de dénouer la situation en faisant appel à un nouvel investisseur - une collectivité? - susceptible de prendre la place de Veolia, le plus intransigeant de ses actionnaires.

Plus le temps passe et plus le statu quo semble intenable. Lundi, la Collectivité territoriale de Corse, par la voix de l'élue socialiste Emmanuelle de Gentili, appelait l'État à agir. «Après les paroles, a-t-elle déclaré, les Corses attendent rapidement des actes car, dans l'île, le doute demeure sur les modalités de cet engagement du gouvernement envers la SNCM.» Mercredi, deux députés, dont Paul Giacobbi, président de la Collectivité territoriale de Corse, présenteront les conclusions du rapport sur les conditions de privatisation de la SNCM. La tension monte.

Deux scénarios pour dessiner l'avenir de la compagnie

Parmi les pistes examinées par les actionnaires, le dépôt de bilan, suivi d'un plan de cession, est sérieusement envisagé. Cette option permettrait de faire disparaître les 440 millions d'euros que la SNCM doit payer avec la liquidation de

Cette option permettrait de faire disparaître les 440 millions d'euros que la SNCM doit payer avec la liquidation de l'entreprise. S'en suivrait une relance d'une nouvelle SNCM avec un tour de table élargi susceptible de convaincre la Commission d'abandonner ses réclamations. Ce type de montage, les pouvoirs publics l'ont tenté et réussi en avril 2012 avec le Sernam qui a été liquidé et dont les activités ont été reprises par Geodis, allégées de 642 millions d'euros de remboursement d'aides imposé par Bruxelles.

Cette solution Marc Dufour, président du directoire de la SNCM, n'en veut pas. Une telle décision ferait tomber son plan de sauvetage et remettrait en question l'attribution de la délégation de service public à la future compagnie. Le dirigeant estime que les 440 millions d'euros peuvent être négociables avec Bruxelles. Il caresse aussi l'espoir de faire entrer à son capital de nouveaux actionnaires soutenant son plan de relance.

La rédaction vous conseille :

Onze milliards d'euros de manque à gagner dans les recettes fiscales fin 2013¹²

Doux veut de nouveau croire en l'avenir¹³

Débordé, le gouvernement joue les pompiers¹⁴

Une journée très chargée sur le front social¹⁵



Jacques-Olivier Martin

journaliste 10 abonnés



Valérie Collet

journaliste 10 abonnés

Liens:

- 1 <http://plus.lefigaro.fr/tag/sncm>
- 2 <http://plus.lefigaro.fr/tag/marc-dufour>
- 3 <http://plus.lefigaro.fr/tag/transdev>
- 4 <http://plus.lefigaro.fr/tag/axa>
- 5 <http://plus.lefigaro.fr/tag/veolia>
- 6 <http://plus.lefigaro.fr/tag/bruxelles>
- 7 <http://plus.lefigaro.fr/tag/commission-europeenne>
- 8 <http://plus.lefigaro.fr/tag/antoine-frerot>
- 9 <http://plus.lefigaro.fr/tag/dalkia>
- 10 <http://plus.lefigaro.fr/tag/veolia-environnement>
- 11 <http://plus.lefigaro.fr/tag/elections-municipales>
- 12 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/12/04/20002-20131204ARTFIG00216-onze-milliards-d-euros-de-manque-a-gagner-dans-les-recettes-fiscales-fin-2013.php>
- 13 <http://www.lefigaro.fr/societes/2013/11/25/20005-20131125ARTFIG00456-nouveaux-actionnaires-pour-le-volailler-doux.php>
- 14 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/11/22/20002-20131122ARTFIG00708-deborde-le-gouvernement-joue-les-pompiers.php>
- 15 <http://www.lefigaro.fr/social/2013/11/21/09010-20131121ARTFIG00703-une-journee-tres-chargee-sur-le-front-social.php>